

Conseil d'École du 17 mars 2015

Ecole Pierre Moinot Fressines

Présents : les parents élus : mesdames Perrin, Bellenger, Bechler ; messieurs Simonneau, Salle, Louessard, Kergonna, Torre

l'équipe enseignante : mesdames David, Moll, Surreau, Gazeau., Neau ; messieurs Texereau et Kouloundissa.

les représentants de la municipalité : madame Moreau, monsieur Fouché.

Sont excusés : madame Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale, madame Berthelot, enseignante, monsieur Cercllet, représentant DDEN.

À l'ordre du jour :

1. Le projet d'école.
2. Les projets en cours pour l'année scolaire.
3. Les exercices d'évacuation.
4. Rentrée 2015 : les effectifs, les inscriptions.
5. Les aménagements des horaires.
6. Travaux et demande de mobilier.

Madame David et monsieur Texereau sont secrétaires de séance.

1. Le projet d'école

Présentation du projet d'école. Il a été validé par l'IEN juste après le 1er CE.

Les axes de travail :

Axe 1 Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire.

Compétence visée : s'exprimer dans un vocabulaire approprié et précis.

« MIEUX PARLER pour MIEUX COMMUNIQUER »

Un travail spécifique sera mené autour du vocabulaire et du langage, oral et écrit.

Axe 2 Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves.

« MIEUX CONNAÎTRE L'ECRIT pour MIEUX LE COMPRENDRE et MIEUX LIRE »

Les activités porteront notamment sur la reconnaissance des différents types d'écrits et de leurs fonctions.

En lecture, l'accent sera mis sur le développement des compétences permettant d'accéder à une compréhension fine (informations implicites).

Axe 3 Le parcours de l'élève de l'école au collège

Cet axe se déclinera autour de 3 actions :

- Parcours culturel : l'objectif est de parvenir à l'élaboration d'un carnet culturel numérique compilant un ensemble choisi d'œuvres étudiées au cours de l'ensemble de la scolarité primaire de l'enfant. Ce carnet est destiné à suivre l'enfant au collège, le cycle 3 évoluant de CE2-CM1-CM2 à CM1-CM2-6ème.

Les enseignants précisent que c'est un projet ambitieux qui nécessite une formation, notamment au logiciel « Didapage ».

- Dispositif passerelle pré scolaire / cycle 1 (voir projets en cours)

- Dispositif passerelle CM2 / 6ème (voir projets en cours)

Le projet, à l'unanimité, est validé par les membres du conseil d'école.

2. Les projets en cours pour l'année scolaire.

Ecole et cinéma :

Pour les PS-MS: 2 projections à venir au cinéma de La Crèche.

La première aura lieu le 16 avril : « Les aventures de gros pois et petit point ».

Pour les GS et cycle 2:

Déjà vus : « Le jardinier qui voulait être roi ». Il s'agissait de deux films d'animation Tchèques.

« Nanouk, l'esquimau », film muet, en noir et blanc, de 1922, sur la vie d'une famille Inuit.

A venir (début avril) : « Ernest et Célestine », film d'animation franco-belge luxembourgeois de 2012.

Pour le cycle 3 :

Déjà vus : en novembre, « Les vacances de Monsieur Hulot » de Jacques Tati.

En février, « Une vie de chat » long métrage d'animation franco-belge de 2010

À venir : « Little bird » film originaire des Pays-Bas de 2012. Le thème de ce film étant la mort d'un parent, les enseignants précisent qu'il faudra bien préparer les enfants avant le visionnement.

Spectacle vivant :

Dans le cadre du spectacle vivant, les élèves ont pu voir ou verront deux représentations : le spectacle « Comment Mémé est montée au ciel et autres rêveries » et « Opéra Vinyl ».

Le premier spectacle a concerné les élèves des classes élémentaires, du CP au CM2. Il a eu lieu le mardi 27 janvier 2015, à Pamproux.

Il s'agissait de six récits portés par un comédien, Titus, de son vrai nom Thierry Faucher et un accordéoniste, Gérard Baraton et qui évoquaient le monde fascinant et angoissant des rêves.

Ce spectacle, de la Compagnie « Caus' toujours », abordait avec humour et poésie des sujets comme la mort, les angoisses nocturnes, le travail des enfants, dans des situations qui mêlaient le quotidien et le fantastique.

Ce spectacle était tout à fait adapté aux élèves d'élémentaire, quel que soit leur âge. D'ailleurs nos élèves ont paru captivés tout au long de cette heure qu'a duré la représentation.

Il convient de préciser qu'il existe un DVD et un livre du spectacle.

Titus est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages de jeunesse dont : Le cirque de la lune (2007, Ed. Milan), Grippé (2004, Ed. Hachette), Moi, je boude (Ed. Gautier Langereau).

La représentation « Opéra Vinyl » concernera les élèves de Maternelle. Il aura lieu à la salle des fêtes de Lezay.

C'est un spectacle de marionnettes destiné aux élèves de Cycle 1, avec un accompagnement musical classique au cours duquel se fera une initiation à l'opéra.

Projet « À la rencontre d'un artiste » :

Toute l'école participe cette année à un projet en arts visuels, « À la rencontre d'un artiste », dont les objectifs pédagogiques ont été présentés au 1^{er} conseil d'école.

Ce projet se déroule en trois temps :

- 1^{er} temps : en novembre, toutes les classes sont allées visiter un musée, les deux classes de PS/MS ont choisi le musée d'Agesci à Niort, les autres classes le Château d'Oiron.

Au cours de cette visite, les classes ont participé à des ateliers. Ce travail a été terminé en classe.

- 2^{ème} temps : en janvier, un artiste est venu à l'école avec une sélection d'œuvres sur un temps d'une journée partagée entre 4 classes. Cette rencontre a eu lieu :

Le 19 janvier pour les PS, MS, GS et CP avec l'artiste Brigitte Coulais. Brigitte Coulais a présenté aux enfants un travail sur l'empreinte, la trace avant de leur faire découvrir la technique du frottage avec des craies grasses.

Le 20 janvier pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 avec l'artiste Frédérique Bouet. Frédérique Bouet est une photographe plasticienne : elle retravaille ses photographies à l'aide de l'ordinateur (des paysages, des silhouettes de personnages...)

Tous les enseignants ont ensuite travaillé le mercredi 28 janvier après-midi avec les artistes pour pouvoir préparer la suite du projet.

- 3ème temps, troisième phase du projet : travailler en arts visuels en lien avec ce que nous a présenté l'artiste. Ce travail a débuté pour les cycles 3 vendredi 13 mars en APC : chaque enseignant prend des groupes d'enfants qui ne sont pas dans sa classe pour travailler différents thèmes abordés par Frédérique Bouet en utilisant des techniques variées (travail à l'ordinateur, pastels, collages...). Des travaux seront également réalisés en classe et tout ce travail sera présenté lors d'une exposition à l'école le 29 juin 2015.

Le prix des Incorruptibles :

Les élèves des classes de la GS au CM2 participent, comme chaque année, au prix des Incorruptibles. Les enseignantes des classes de GS et CP lisent les livres aux élèves qui ne sont pas encore complètement lecteurs.

Pour les autres classes, les élèves doivent lire chacun des 7 livres de la sélection.

Certaines classes ont fini de lire tous les livres et procéderont bientôt au vote sélectionnant le livre qu'ils ont préféré. Les autres poursuivent leurs lectures, le vote se fera plus tard, l'échéance étant, chaque année, aux alentours du 15 mai.

Ce travail amène chaque enfant à s'investir dans la lecture, à donner un avis, à échanger et débattre avec les autres enfants de sa classe pour « défendre » son livre préféré. Il permet également d'aborder et développer les compétences argumentatives.

Les résultats nationaux sont connus plus tard et ne correspondent pas forcément au choix de chaque classe mais l'essentiel est que la majorité des enfants se soit impliqué dans la lecture de livres.

Au cycle 3, les enseignants expliquent qu'ils privilégient la sélection CE2-CM1 pour les trois classes. Ces livres sont certes courts pour certains CM, mais ils sont susceptibles d'être lus par tous les enfants du cycle sans trop de difficultés. Chaque enseignant, dans sa classe, peut fournir des livres plus complexes et plus longs aux enfants pour qui la lecture est aisée. Cela permet, en outre, année après année, de constituer des lots de livres de qualité utilisés par les promotions futures.

Actions passerelles :

Maternelle :

Les enseignantes ont accueilli les TPS au mois de janvier et février derniers autour d'activités de manipulations sensorielles (peinture avec les mains, argile, constructions...) sur le thème de la trace. Elles les recevront encore cette semaine et au mois de mai, les séances du mois d'avril étant annulées en raison d'un mouvement de grève, autour d'activités d'éveil musical construites à partir de l'histoire des 3 petits cochons.

Cette action a permis pour le moment d'accueillir entre 10 et 15 enfants.

Les PS participeront le 21 avril prochain à une matinée sur le thème des animaux organisée par les animatrices de l'accueil petite enfance de la communauté cantonale de Celles-sur-Belle. Les MS seront pris en charge pour une mini course d'orientation sur le même temps.

Liaison CM2-6ème :

Objectif principal :

Faciliter l'intégration des futurs 6èmes dans leur nouvel environnement scolaire.

Déroulement :

Selon les années, pendant le mois de mars ou d'avril, les délégués de 6èmes, de préférence anciens élèves de l'école de Fressines, viennent en classe, accompagnés d'un professeur de collège ou de la CPE, échanger avec les actuels CM2.

Ces derniers préparent à l'avance, deux ou trois questions chacun qui sont classées par thèmes, par rapport aux interrogations ou inquiétudes des enfants : le transport, la restauration, la vie au collège, la difficulté des cours, ...

Chaque enfant pose ses questions et l'échange, dans sa globalité, dure environ une heure.

La visite du collège a lieu fin mai, début juin, la date restant à déterminer. En général, le groupe classe est partagé en deux : les uns visitent les bâtiments pendant que les autres assistent à une heure de cours et vice versa. Après le repas au self, la classe repart vers 13h15 pour pouvoir voir également comment se déroule la récréation de midi.

Pendant toute cette visite, les CM2 sont encadrés par des 4èmes volontaires qui seront présents lors du 1er jour de rentrée des futurs 6èmes en septembre 2015. En effet, toutes les classes ne rentrent pas en même temps ce qui permet à chaque niveau, notamment les 6èmes, de bien prendre ses marques dans l'établissement.

Plus tard, fin juin, chaque famille doit aller inscrire son enfant au secrétariat du collège. Ce moment peut encore être l'occasion d'un rendez-vous ou d'une visite qui permettra de répondre à de nouvelles interrogations ou d'informer de situations particulières.

Chorale :

Financement du projet :

Pour rappel, ce projet est financé par la Direction Académique et par les écoles (pour le musicien, en fonction du nombre de classes) : Clussais la Pommeraie, Saint Léger de la Martinière, Mougou, Secondigné, Les Fosses, Pouffonds, Melle, Beaussais, Vitry et Fressines avec des classes de tous les cycles, en majorité cycles 2 et 3.

600 élèves environ y participent et 5 représentations auront lieu aux mois de mai et juin.

C'est Nathalie Brissonnet, conseillère pédagogique départementale de musique, qui coordonne ce projet.

Objectifs de ce projet :

- Faire apprendre aux enfants une sélection de chants de tous cycles sélectionnés par Nathalie Brissonnet.
- Rencontrer d'autres enfants pour interpréter ensemble ces chants devant un public, dans un lieu approprié, en dehors de l'école et de la classe.

Déroulement du projet :

Au cours du 1er trimestre, les enseignants, la conseillère pédagogique mais aussi le musicien guitariste qui accompagnera les classes lors des rencontres, se sont donc rencontrés à deux reprises afin de s'imprégner des chants du répertoire. Le but est que chaque enseignant apprenne à sa classe les chants de la même manière, pour faciliter les rencontres futures entre les enfants.

Très prochainement, Nathalie Brissonnet passera dans les écoles pour faire chanter les enfants et ainsi effectuer quelques mises au point concernant l'apprentissage des morceaux.

Puis, quelques jours avant les représentations, des répétitions se dérouleront dans les différents lieux de spectacles, avec le musicien accompagnateur. Les dates sont encore à fixer.

Les deux rencontres auront lieu à la salle des fêtes de Fressines :

_ Pour le cycle 3 : le mardi 26 mai 2015 à 19h, avec deux classes de cycle 2 de Vitré. (113 enfants)

_ Pour le cycle 2 : le mardi 2 juin 2015 à 19h, avec une classe de MS-GS de Mougou et deux classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 de Beaussais. (111 enfants)

USEP : Rencontres de masse :

Plusieurs rencontres auront lieu d'ici à la fin de l'année scolaire. Elles concernent tous les cycles de l'école :

- La Fête des Petits, le 28 mars 2015 (hors temps scolaire, et sous la responsabilité des parents).
- Le Printemps des maternelles, le 13 avril.

Outre les 3 classes de Fressines, y participeront 2 classes de Nanteuil et 2 classes de Ste Néomaye.

- Endurance / Orientation le 16 avril :

Cette rencontre concerne les 5 classes élémentaires. Les courses d'endurance se déroulent le matin et les activités d'orientation l'après-midi.

Cette année, ce sont les classes de CP de Mme Surreau et de CM2 de M Texereau qui s'occupent de l'organisation en forêt de l'Hermitain. Le 16 avril, ce sont donc les enfants de Fressines qui accueilleront les enfants des autres classes selon les principes fondamentaux de l'USEP basés sur la coopération autour des activités sportives.

- P'tit Tour USEP pour les CP le 1^{er} juin et les GS, le 4 juin : activités autour du maniement du vélo.

3. Les exercices d'évacuation

Deux exercices d'évacuation ont été faits, l'un en septembre avec préparation des enfants et l'autre en mars (inopiné). Il faut au moins 3 minutes pour évacuer les classes (3'43 en septembre et 3'02 en mars).

Certains répéteurs ne fonctionnent pas ; on entend juste un grésillement.

Il est impossible de faire un exercice de confinement, le système d'alarme n'est pas modulable.

M Fouché intervient afin de signaler que la commission de sécurité a rencontré une délégation de pompiers.

Suite à cet entretien, il s'avère qu'un seul point de rassemblement pour toutes les classes dans la cour du haut n'est pas adapté. Il faudrait selon eux que les classes du bas (de la GS au CM2) se regroupent près du kiosque dans le square, la maternelle restant en haut.

Le personnel communal a eu une information en ce sens suite à la commission de sécurité du 5 février dernier.

Se pose alors la question de l'utilisation du portail d'accès au square dont l'ouverture n'est pas très large, d'autant plus qu'il est verrouillé en permanence pour des raisons de sécurité.

Cette proposition reste à valider.

4. Rentrée 2015 : les effectifs, les inscriptions.

L'école accueille 209 enfants cette année.

En fin d'année 21 CM2 partiront et 21 élèves de Petite Section sont susceptibles d'être inscrits. L'effectif prévu pour septembre 2015 est donc de 209 enfants, soit une moyenne de 26.125 enfants par classe.

Les enfants de 2 ans ne pourront pas être accueillis.

Mme Surreau souhaite faire une mise au point sur la polémique développée après l'abandon du projet d'extension et la non ouverture de la 9ème classe. Elle rappelle que, contrairement à ce qui a été dit et écrit dans les diverses publications municipales, ce n'est pas elle qui décide de l'ouverture d'une classe mais l'Inspection Académique après transmission des effectifs prévisionnels en liaison avec la mairie. D'ailleurs, le compte rendu du 1^{er} avril 2014 (souvent cité dans les publications) ne fait pas état de l'ouverture d'une 9ème classe, mais ne fait qu'alerter sur cette éventualité.

D'autre part, en ce qui concerne l'éventuelle erreur portant sur les effectifs prévisionnels, seule la mairie a la maîtrise des registres municipaux et c'est donc la mairie qui fournit la liste des enfants scolarisables à la prochaine rentrée à la directrice et non l'inverse.

Le montage et la validation d'un tel projet auraient dû être basés sur la vérification de cette liste et une projection sur les années à venir, responsabilité qui incombe à la mairie.

Les élus rappellent que lors du précédent conseil d'école, une déclaration avait été faite à ce sujet ; le compte rendu n'en fait pas état, pourquoi ?

L'équipe enseignante répond qu'elle a souhaité une formulation neutre dans l'annonce de la non ouverture de la 9ème classe et l'abandon du projet afin de ne pas polémiquer, le texte fourni par les élus ne remplissant pas cette condition de neutralité.

Répartition par niveau pour l'année 2015 / 2016:

21 PS, 31 MS, 30 GS, 26 CP, 24 CE1, 27 CE2, 26 CM1, 24 CM2.

Les répartitions dans les classes seront réfléchies après les inscriptions.

Les inscriptions en petite section s'adressent aux enfants nés en 2012. Les parents doivent s'adresser à la mairie, munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour). Il leur sera remis un certificat d'inscription nécessaire pour le rendez-vous avec la directrice, Mme Surreau du 13 au 23 avril. Les parents seront informés par des articles dans la presse, le « Fressines Info » et une affiche sur le tableau d'affichage de l'école.

Un temps de rencontre « portes ouvertes » sera proposé aux nouveaux inscrits le 11 juin 2015, avec le soutien du dispositif passerelle.

5. Les aménagements d'horaires.

Point traité le 17 février 2015, voir compte-rendu ci-dessous.

Un conseil d'école extraordinaire s'est réuni le mardi 17 février 2015.

Étaient présents les représentants de la municipalité M. Fouché et Mme Moreau, les parents élus Mmes Peltier, Perrin, Bechler, Cacouault, MM. Louessard, Salle et Simonneau et les enseignants Mmes David, Moll, Neau, Surreau, MM. Kouloundissa et Texereau.

Un seul point à l'ordre du jour : les horaires de l'école.

La municipalité souhaite s'engager dans l'élaboration d'un PEDT (projet éducatif territorial) ; des demandes exceptionnelles de changements d'horaires peuvent y être associées.

Ci-dessous le projet de modification approuvé par les membres du Conseil d'Ecole, sous réserve de sa faisabilité quant aux plannings du personnel communal.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Temps d'enseignement	8H45 11H45 (PS MS GS) 12H (du CP au CM2)	8H45 11H45 12H	8H45 11H45	8H45 11H45 12H	8H45 11H45 12H
Pause méridienne	11H45 / 13H30 (PS MS GS) 12H / 13H45 (du CP au CM2)	11H45 / 13H30 12H / 13H45		11H45 / 13H30 12H / 13H45	11H45 / 13H30 12H / 13H45
Temps d'enseignement	13H30 (PS MS GS) 13H45 (du CP au CM2) 15H30 (PS MS : APC/APS) 16H	13H30 13H45 16H		13H30 13H45 16H	13H30 13H45 15H (GS... CM2 : APC/APS) 15H30 (PS MS : APC / APS)

En rose les **horaires** concernant les classes maternelles **PS, MS et GS** ; en bleu les **horaires** des classes élémentaires **du CP au CM2**.

En violet les horaires des **APC / APS** des **PS** et **MS** ; en vert les horaires des **APC / APS** des enfants de la **GS au CM2**.

La présidente du Conseil d'Ecole :

Claudine Surreau

Le dossier du projet éducatif territorial a été élaboré par la municipalité et transmis à l'Inspection Académique le 9 mars 2015. La demande de modification des horaires de l'école y a été associée.

Le personnel municipal a été consulté et accepte cette nouvelle organisation ; l'équipe enseignante l'en remercie.

6. Travaux et demandes de mobilier.

L'école a été équipée d'un photocopieur couleur. L'équipe enseignante remercie la municipalité et précise que cette machine produit des photocopies de très bonne qualité. Il ne faudra pas « abuser » des photocopies couleur qui sont, évidemment, plus coûteuses que celles en noir et blanc.

Un point sera fait en fin d'année ; les demandes ponctuelles sont traitées par M Sébastien Paillet.

A noter : problème de verrouillage de la porte de la salle 6
problème d'ouverture et de fermeture de porte salle 2

Aucune questions diverses.

La séance est levée à 20h.

Secrétaires :

Mme David et M. Texereau

Présidente du Conseil d'école :

Claudine Surreau